AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 3-9-65

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MAYENNE, MORBIHAN, ORNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Route de Fougères - RENNES, (face à l'Hippodrome)
C. C. P. : RENNES 9.404-94

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

SUPPLEMENT A au BULLETIN n° 59 — 1er Septembre 1965

valable pour le département de la MANCHE et le NORD DE L'ILLE-et-VILAINE.

/INFORMATIONS/

CAROTTES

- MOUCHE DE LA CAROTTE

Un nouveau vol important de cet insecte étant observé actuellement , il est nécessaire de réaliser un traitement, dès que possible, avec l'un des insecticides déjà recommandés dans la note du 30 Juillet.

Nous rappelons à nouveau que pour obtenir une bonne efficacité, la pulvérisation doit être abondante et dirigée principalement sur le collet des plantes.

En raison de l'échelonnement des vols, il sera prudent d'effectuer une nouvelle application 10 à 12 jours après celle-ci.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

F. BARBOTIN et G. PAITIER.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. DELOUSTAL.

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

P 100